

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2013)  
**Heft:** 1990

**Artikel:** "Swissness" : une implacable épreuve de force : encore un échec pour economiesuisse qui ne fait décidément plus la pluie et le beau temps  
**Autor:** Tille, Albert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1014069>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mondiale comme la Suisse, n'adopte pas les mêmes standards que les autres Etats, il devient un trou noir qui exerce une très forte attraction sur l'argent du crime organisé. Quels que soient les doutes qu'on peut nourrir sur les normes du GAFI, il est certain qu'il n'y a pas de stratégie de l'argent propre en dehors de ces standards.

### Le passé toujours présent

Le projet présenté par le Conseil fédéral vise aussi à élargir les compétences du [Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent](#). Actuellement, les intermédiaires financiers, directement ou par l'intermédiaire de leurs autorités d'autorégulation, doivent communiquer leurs

soupçons éventuels. Le Bureau ne dispose cependant pas d'une compétence générale pour recueillir des informations complémentaires auprès des autorités fédérales, cantonales et communales (auprès des autorités fiscales en particulier), ainsi qu'auprès des intermédiaires financiers. Le Bureau est aussi limité dans ses possibilités de recevoir ou transmettre des informations à ses homologues d'Etats étrangers. Ces obstacles doivent être levés afin que le Bureau «dispose de toutes les informations nécessaires à ses analyses» et que la collaboration internationale puisse se développer sans entrave.

Quelques autres thèmes donneront aussi matière à

discussion et controverse. Par exemple, le fait que le projet du Conseil fédéral renonce à prévoir une autodéclaration des clients étrangers indiquant que les avoirs sont fiscalisés. Ou que les paiements en espèces ne pourront plus excéder 100'000 francs. Ou que les banques et autres intermédiaires financiers devront apprendre à devenir de fins limiers et étoffer leurs services de *compliance* pour détecter des transactions inhabituelles qui pourraient être un indice d'opérations de blanchiment ou de financement du terrorisme. Enfin, les efforts consentis aujourd'hui pour instaurer une politique de l'argent propre n'effacent pas le passé, ce qui était l'un des grands objectifs du projet Rubik, aujourd'hui enlisé ([DP 1962](#)).

## «Swissness»: une implacable épreuve de force

Encore un échec pour economiesuisse qui ne fait décidément plus la pluie et le beau temps

---

Albert Tille - 12 mars 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23026>

Triomphe paysan et sévère défaite d'economiesuisse. Le Conseil national a accepté massivement la [loi sur la protection des marques](#) dans la version proposée par le gouvernement, pratiquement inchangée.

Une sérieuse divergence subsiste avec le Conseil des Etats sur l'octroi du label suisse aux produits industriels. Mais l'affaire est entendue. On

ne revient pas sur une décision prise à une majorité des deux tiers du Conseil national.

Les débats ont été serrés et l'effort des *lobbies* intense. L'enjeu est de taille. La valeur du label suisse peut représenter jusqu'à 20% du prix de vente d'un produit. Or l'utilisation de ce précieux outil de marketing n'est pas clairement réglée par l'actuelle [loi sur les marques](#). Il

fallait donc rectifier le tir, tenter d'unifier la définition de l'origine d'un produit. Et trancher entre les intérêts divergents des divers secteurs de l'économie, entre le monde agricole et celui de l'industrie.

### Victoire paysanne

Deux questions se posent pour définir la provenance d'un produit: où est-il fabriqué et d'où vient la matière première?

Pour les denrées agricoles, l'origine de la matière première est déterminante. La transformation est d'importance secondaire et se fait en général à proximité de la production. Dans le secteur agricole, la provenance suisse se définit par 80% de matière première indigène. Avec une exception: le chocolat, le café et autres ananas, impossibles à produire au pays, n'entrent pas dans le calcul des 80%.

Les paysans se sont accommodés de la formule. Ils auraient cependant applaudi à un taux de 100%. L'industrie alimentaire est montée aux barricades en dénonçant une réglementation trop rigide. Pour elle, la fabrication en Suisse avec de bonnes recettes du pays mérite le label national, même avec une partie de matière première étrangère dépassant les 20% admis. Elle a gagné une première manche. En première lecture, le Conseil national a accepté d'abaisser à 60% l'origine suisse pour les produits agricoles hautement transformés. L'Union suisse des paysans a menacé de lancer un référendum contre ce sacrilège.

Saisi à son tour du projet, le Conseil des Etats a entendu la révolte paysanne. Il a demandé à l'administration s'il était judicieux de distinguer les produits faiblement et

hautement transformés. Après une réponse négative, il a donné raison aux paysans et choisi les 80% pour tous les produits agricoles.

Sans grand débat, le Conseil national a confirmé cette décision. Aucun paysan n'a eu besoin de venir à la tribune pour défendre la production suisse. Et pour confirmer le K.-O. du *lobby* de l'industrie alimentaire, le Conseil national s'est permis de voter un 100% helvétique pour le lait et les produits laitiers.

### **Sale temps pour economiesuisse**

Cette première défaite des milieux économiques s'est confirmée pour la définition du label suisse accordé aux produits industriels. La réglementation ne peut pas être la même que pour l'agriculture. Une machine est suisse parce qu'elle est fabriquée au pays, peu importe d'où vient l'acier ou la quelconque matière qui la compose. Par ailleurs, le processus de fabrication est souvent très complexe. En raison de la division internationale du travail, divers composants d'une machine peuvent venir des quatre coins de la planète.

Le Conseil fédéral a donc proposé, pour octroyer le label

suisse, de fixer à 60% l'origine indigène d'un produit industriel. C'est trop pour economiesuisse et l'Union suisse des arts et métiers qui entendent baisser l'exigence à 50%. Le *lobby* économique est parvenu à convaincre le Conseil des Etats.

C'était un *casus belli* pour la Fédération horlogère pour qui un *Swiss Made* plus exigeant est primordial. En guise de rétorsion, elle a donc décidé de quitter la faïtière économique. Cette révolte horlogère a été entendue cinq sur cinq par le Conseil national. A une surprenante majorité de 124 voix contre 67, il a tranché pour 60%.

L'échec est cinglant pour economiesuisse. Elle est rarement perdante au Parlement. Elle vient d'enregistrer, avec l'initiative Minder, une très lourde défaite devant le peuple. Si le déclin de l'influence du plus puissant *lobby* helvétique se confirme, attendons-nous à de sérieuses turbulences dans la politique migratoire de la Suisse et de nos relations avec l'Europe. Les traditionnels millions de l'économie pourraient ne pas suffire pour convaincre le peuple suisse de rejeter l'initiative de l'UDC sur l'immigration de masse et d'accepter l'extension à la Croatie de la libre circulation des personnes.